

## CANDIDATURE A L'ANIMATION DES FORMATIONS DE LA CNCC

### INFORMATIONS PREALABLES

L'importance de la mission confiée aux animateurs de CNCC Services Département Formation, exige de ceux-ci un haut niveau de compétence qui commande l'instauration de règles spécifiques applicables à leur sélection et à la poursuite de leur mission.

En leur qualité d'animateurs, ils sont des professionnels pratiquant de manière effective. Ils disposent d'une grande maîtrise technique et de bonnes qualités d'écoute et de communication. Ils ont une éthique sans faille.

La réussite de leur mission implique de leur part :

- Une transmission fidèle et persuasive de la doctrine,
- Un niveau technique élevé et une expérience professionnelle reconnue,
- Une volonté de partage et de diffusion des connaissances,
- Un souci constant de répondre aux besoins et aux attentes légitimes des participants,
- Une disponibilité suffisante pour préparer leurs animations.

La Charte de la formation a pour objet de définir les relations générales entre l'Institution et les professionnels participant à l'œuvre de formation que sont les animateurs et les concepteurs des supports pédagogiques de CNCC Services Département Formation, en application du règlement intérieur de la formation. Les conditions et modalités d'intervention de ceux-ci sont fixées annuellement par contrats conclus avec CNCC Services Département Formation. Cette charte décrit en particulier la procédure de sélection des animateurs qui est la suivante.

#### Procédure de sélection des animateurs

1. Les candidats adressent un dossier de candidature au directeur du service formation de CNCC Services Département Formation. Ce dossier comprend les documents suivants :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae précisant les domaines de compétences spécifiques,
- Les caractéristiques de l'activité professionnelle,
- L'expérience en matière de formation,
- La liste des formations suivies au cours des trois dernières années,
- Le cas échéant :
  - une copie du résultat du dernier contrôle qualité dont le candidat a bénéficié,
  - la liste des autres organismes de formation pour lesquels ils travaillent accompagnée de la liste des formations animées, et l'engagement que cela ne soit pas au détriment d'une disponibilité suffisante pour CNCC Services Département Formation.

## 2. Les candidats convoqués :

- reçoivent un exemplaire de la Charte de la formation,
- passent un test permettant d'apprécier leurs connaissances techniques,
- passent un entretien auprès d'un Jury d'évaluation composé d'au moins deux membres du Comité qualité pédagogique. Lorsqu'il existe des liens personnels ou financiers entre les candidats et les membres du Comité qualité pédagogique, ces derniers s'abstiennent de siéger.

## 3. L'entretien avec le jury d'évaluation vise à apprécier que :

- les candidats font preuve de qualités personnelles leur permettant de construire au nom de CNCC Services Département Formation une relation de confiance avec les confrères et leurs collaborateurs pour asseoir l'image de qualité des formations de la Compagnie nationale,
- les candidats ont une expérience de l'animation de formations et/ou de conférences ou encore de débats,
- les candidats sont conscients des contraintes de mobilité liées aux déplacements et les acceptent.

4. Le Jury d'évaluation délibère et motive ses préconisations auprès du Comité qualité pédagogique. La présence du Président ou d'un des Vice-Présidents de la Commission formation professionnelle tous deux membres du Comité qualité pédagogique est requise pour la validité des délibérations prises par le Comité qualité pédagogique.

5. Les candidats sont informés des décisions du Jury par le Directeur du service formation de CNCC Services Département Formation.

## **Critères à respecter pour être animateur**

Pour remplir le dossier de candidature ci-joint, le candidat doit préalablement respecter les critères imposés par la charte formation, c'est-à-dire :

- 1. Les candidats sont obligatoirement inscrits sur la liste des commissaires aux comptes,
- 2. Les candidats ont une pratique professionnelle effective, et doivent :
  - avoir une expérience significative du commissariat aux comptes depuis au moins cinq ans,
  - être en activité professionnelle et réaliser annuellement au moins 300 heures de diligences propres aux différentes missions pouvant être confiées à un commissaire aux comptes,
  - être signataire (technique, à titre personnel ou en qualité de représentant de la personne morale) de rapports de commissariat aux comptes,
  - ne pas avoir fait l'objet d'un contrôle qualité insatisfaisant. Le contrôle qualité est satisfaisant s'il conclut que les diligences ont été correctement appliquées dans leur ensemble.
- 3. Les candidats respectent l'obligation de formation professionnelle continue,
- 4. Les candidats font preuve de qualités personnelles leur permettant de construire au nom de CNCC Services Département Formation une relation de confiance avec les confrères et leurs collaborateurs pour asseoir l'image de qualité des formations de la Compagnie nationale,
- 5. Les animateurs ont une expérience de l'animation de formation et/ou de conférences et de débats,
- 6. Les candidats sont conscients des contraintes de mobilité liées aux déplacements et les acceptent,
- 7. Les candidats s'engagent à animer le nombre minimum de journées d'interventions (dix jours) lorsque l'activité de formation le nécessite. Ce nombre minimum de 10 jours peut toutefois être réduit lors des deux premières campagnes d'animation, afin de permettre aux animateurs nouvellement recrutés de prendre en charge progressivement les thèmes proposés et limiter ainsi une trop grande dispersion des thèmes animés.
- 8. Les candidats s'engagent à participer aux réunions de présentation des nouvelles formations qu'ils seront susceptibles d'animer ainsi qu'aux réunions organisées à leur intention.

Le Comité qualité pédagogique peut accorder des dérogations à ces critères (professionnels non-inscrits sur la liste des commissaires aux comptes ou ne remplissant pas exhaustivement les critères de sélection), dès lors que le thème de l'action de formation le nécessite ou le recommande. Ces interventions demeurent ponctuelles et font l'objet d'un contrat délimitant précisément sur les animations concernées.

**Les candidatures doivent être adressées à : CNCC Services – Département Formation  
16 avenue de Messine  
75008 PARIS**

**à l'attention de Madame Hélène JULIEN ou transmises par mail à [cnccservices.formation@cncc.fr](mailto:cnccservices.formation@cncc.fr).**

Le dossier de candidature doit inclure :

- une lettre de motivation précisant vos domaines de compétence complétée d'un CV détaillé,
- le questionnaire spécifique ci-joint daté et signé,
- une copie de la lettre des conclusions du dernier contrôle qualité réalisé,
- le cas échéant, la liste des autres organismes de formation pour lesquels vous travaillez accompagnée de la liste des formations animées, et l'engagement que cela ne soit pas au détriment d'une disponibilité suffisante pour CNCC Services Département Formation.

## QUESTIONNAIRE DE CANDIDATURE A L'ANIMATION DES FORMATIONS DE LA CNCC

à retourner à l'attention d'Hélène JULIEN  
CNCC Services - Département Formation – 16 avenue de Messine – 75008 PARIS

### Informations personnelles

Prénom : ..... NOM : .....

Date de naissance : .....

Formation initiale/Diplômes : .....

Cabinet : ..... Effectif cabinet : +10 -10

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. bureau : ..... Portable : ..... e-mail : .....

Membre de la Compagnie régionale de : .....

### Activité professionnelle<sup>1</sup> :

→ Date d'inscription sur la liste des commissaires aux comptes : .....

→ Activité principale : .....

→ Année de démarrage de l'activité libérale : .....

→ Nombre d'heures réalisé annuellement de diligences propres aux différentes missions pouvant être confiées à un commissaire au comptes. : .....

→ Nombre de mandats de commissariat aux comptes en qualité de signataire (technique, à titre personnel ou en qualité de représentant de la personne morale) de rapports de commissariat aux comptes. : .....

→ % (en temps) de l'activité commissariat aux comptes par rapport à l'activité totale : .....

→ Date du dernier contrôle qualité : .....

→ Conclusions du contrôle qualité<sup>2</sup> (à joindre) : .....

Secteurs d'intervention/Spécialités : .....

.....

<sup>1</sup>Un CV complètera utilement ce questionnaire

<sup>2</sup> Merci de joindre une copie de la conclusion de votre contrôle qualité



## Thématiques souhaitées (Cochez la case correspondante)

	Je souhaite animer	Je n'exclus pas d'animer	J'exclus d'animer
Actualité			
Cycles			
Management et communication			
Déontologie - Doctrine			
Audit et contrôle interne			
Cadre juridique de la mission du CAC			
IFRS			
Les comptes consolidés			
Commissariat aux apports et à la fusion			
Les associations			
Formations dédiées aux collaborateurs			
Technologies de l'information			
Autres <sup>3</sup> : .....			

## Engagements

- Accepte les contraintes de mobilité liées aux déplacements :  OUI  NON
- Accepte de participer aux formations ou réunions organisées par CNCC Formation pour les animateurs :  OUI  NON
- Accepte d'animer un minimum de 10 journées de formation par campagne de formation (si l'activité générale de CNCC Formation le nécessite) :  OUI  NON
- Accepte de respecter la Charte de la formation de la CNCC :  OUI  NON
- S'engage à faire preuve de qualités personnelles pour construire au nom de CNCC Services Département Formation une relation de confiance avec les confrères et leurs collaborateurs et asseoir l'image de qualité des formations de la Compagnie nationale :  OUI  NON

## Date et signature :

<sup>3</sup> Merci de préciser